Ministère
de la Culture et
des Communications
Québec
Secrétariat général et bureau de la sous-ministre

PAR COURRIEL

Québec, le 2 mars 2022

[redacted]

Numéro de dossier : 2202016-322

Madame,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès reçue en date du 14 février 2022 visant à obtenir copie des documents contenant les renseignements suivants:

1- Les sommes octroyées par le ministère de la Culture et des Communications, ci-après nommé le Ministère, aux municipalités et aux Centres de recherche et de développement, par région éloignée du Québec, dans le cadre du programme d'Aide aux initiatives de partenariat, depuis 2000;
2- La liste des organismes soutenus par le Ministère au programme d'Aide au fonctionnement et les sommes octroyées, par région éloignée du Québec;
3- La liste des investissements du programme d'Aide aux immobilisations, par région éloignée du Québec, depuis 2000;
4- Les sommes accordées aux municipalités et MRC du Bas-Saint-Laurent, via le Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier, par région éloignée du Québec, depuis l'ouverture du programme;
5- Les sommes octroyées annuellement aux municipalités, par région éloignée du Québec, par le programme Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes, depuis 2000;
6- Les sommes octroyées annuellement en Aide au fonctionnement aux CRSBP, par région éloignée du Québec, depuis 2000;
7- Le nombre d'artistes inscrits à la Politique d'intégration des arts à l'architecture.

… 2

Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Bloc C, 1er étage
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2319, poste 7127
Télécopieur : 418 380-2320
www.mcc.gouv.qc.ca

Nous avons procédé à l'examen de votre demande. Vous trouverez jointes à la présente lettre des copies des documents visés que nous détenons et qui peuvent vous être communiqués.

Les informations demandées vous sont transmises à partir de 2006. Il nous est impossible d'extraire des données avant cette date.

Voici les informations concernant le point 7 de votre demande :

Nombre de dossiers
Abitibi-Témiscamingue : 19 dossiers
Bas-Saint-Laurent : 15 dossiers
Côte-Nord : 5 dossiers
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : 7 dossiers
Nord-du-Québec : 2 dossiers
Saguenay-Lac-Saint-Jean : 15 dossiers

Nombre d'artistes
Abitibi-Témiscamingue : 16 artistes
Bas-Saint-Laurent : 11 artistes
Côte-Nord : 3 artistes
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : 5 artistes
Nord-du-Québec : 1 artiste
Saguenay-Lac-Saint-Jean : 11 artistes

À noter qu'un artiste peut être inscrit dans deux disciplines différentes, ce qui explique que le nombre total d'artistes ne corresponde pas avec le nombre de dossiers.

Conformément aux articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

[redacted]

Julie Lévesque

p. j.